

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2017
Séance du 31 mai 2017

N° 22

Objet : Portage financier des opérations déposées par les anciennes communautés de communes dans le cadre du dispositif Espace Valléen validation des plans de financement et inscription au budget 2017

Etaient présents :

AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUBERT Serge, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUY MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUÑOZ MALDONADO Julien, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Chidéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TONELLI Corinne, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick,

Etaient suppléés :

ACCIAI Bruno a donné pouvoir à BECCARIA Lilyane
AUZET Guy a donné pouvoir à GIRAUD Eliane
BALIQUE François a donné pouvoir à MICHEL Jean Marie
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis

Etaient représentés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à PAUL Gilles
AYMES Bernard a donné pouvoir à DOMENGE Eliane
CASA Chantal a donné pouvoir à BAILLE Denis
COMBE Gérard a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle
LE CORRE Thibaut a donné pouvoir à VILLARON Bruno
RONDEAU Daniel a donné pouvoir à CHATARD Gilles
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à BRUN Patricia
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia

Etaient excusés :

BARTOLINI Bernard
FERAUD Maryline
FIAERT Claude
GRAVIERE Remy
MALDONADO Jean Paul

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-sept et le trente et un du mois de mai à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le vingt-trois du mois de mai 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : FLORES Sylvain

REÇU EN PREFECTURE

le 01/06/2017

Application agréée E-legalite.com

004-200067437-20170531-22_31052017-DE

Monsieur Francis HERMITTE, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération exerce la compétence « tourisme » dont le dispositif Espace Valléen fait notamment partie.

Par délibération du 15 février 2017, le conseil communautaire a décidé la reprise des missions et des programmes du Pays Dignois qui gérait notamment le dispositif Espace Valléen, dont son ingénierie.

A ce jour, certains cofinanceurs des projets de ce dispositif (à savoir CIMA-FNADT, POIA-FEDER et Conseil Régional PACA) demandent que Provence Alpes Agglomération se positionne sur la validation des plans de financement de certains projets, et notamment sur les montants des autofinancements initialement approuvés par le comité de pilotage Espace Valléen du 23 novembre 2016.

Cette demande des cofinanceurs concerne particulièrement les projets stratégiquement prévus pour cette année 2017 et ceux en cours d'exécution. Il s'agit des projets suivants :

Titre du projet	POIA-FEDER	CIMA-FNADT	CR PACA	Autofinancement PAA	Total
Optimisation du site du col de Fontbelle par l'accueil et l'interprétation		30 000€	40 000€	30 000€	100 000€ HT
Etude de faisabilité - Sentier cyclable en pays de Seyne		9 612€	9 612€	4 806€	24 030€ HT
Extension de la via ferrata de Digne-les-Bains		10 000€	46 000€	24 000€	80 000€ HT
Etude de mutualisation des stations de Montagne (Rapprochement des stations de la vallée de la Blanche)			41 856€	20 928€	62 784€ TTC
Développement et optimisation du Musée Promenade de Digne-les-Bains	38 853.48€ (20%)	25 080€ (13.2)	88 066.52 €	38 000€	190 000€ HT

Il vous est demandé d'approuver le portage financier de ces projets en validant le montant de chaque autofinancement et en les inscrivant au budget 2017 de Provence Alpes Agglomération, le montant total d'autofinancement d'élevant à 117 734 €.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

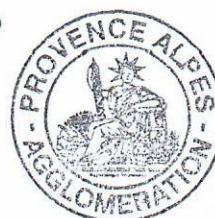
Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 01/06/2017

Application en ligne E-legalisette.com

004-200067437-20170531-22_31052017-DE